



Réalisation de 21 villas de standing contiguës par les garages avec piscine en option.

Lieu :	chemin des Rubiettes, Vésenaz
Réalisation :	2006 - 2008
Maître de l'ouvrage :	Joseph Cerutti et Luc Prokesch
Architectes :	Cerutti architectes
Collaborateurs :	Yves Curtet, Aldo Miola, Rolf Pieper, Philippe Hausser, Oliver Mermoz
Surfaces brutes de plancher :	selon type soit 276 m ² ou 217 m ²
Volumes SIA (116) :	selon type 1'730 m ³ ou 1'430 m ³

Située sur la commune de Collonge-Bellerive, la parcelle d'origine d'environ 20'000 m² permettait l'implantation de 21 villas contiguës avec garage. Cette ancienne parcelle viticole encerclée de différents quartiers de villas se caractérise par une forte déclivité vers le Nord-Ouest et offre la possibilité de vastes dégagements vers le Jura et le lac Léman.

Cette situation exceptionnelle a orienté l'étude vers une solution de logements plutôt haut de gamme. Ces villas sont regroupées par 2 ou 3 selon les types et orientées Sud-Ouest avec terrasse extérieure protégée et sans vis-à-vis.

Le choix qui a été fait est celui d'une construction traditionnelle en béton armé avec isolation thermique périphérique renforcée.





Le Clos des Ménades

Vésenaz-Genève

Proposée en option aux acquéreurs, certaines villas sont chauffées directement au moyen d'une pompe à chaleur (PAC) combinée à des sondes géothermiques avec capteurs solaires en toiture.

Les villas de 217 m² ou 276 m² suivant le type retenu, comptent 7 pièces, avec sous-sol et double garage. L'architecture est épurée et contemporaine. Les façades sont crépies ou en lambris gris – bleu et comportent d'importantes surfaces de vitrages, accentuant ainsi la luminosité intérieure. L'élément naturel et chaleureux est renforcé par l'utilisation de bois en façade.

Dès que le visiteur pénètre dans l'une des villas, il est surpris par l'ambiance moderne style loft, la clarté et la qualité de la lumière. A l'étage, la vue depuis les 4 chambres est superbe. Certaines donnent sur le Lac ou le Jura.

